

TARIFS APPLICABLES A PARTIR DU 2 JANVIER 2024



TELEMAGAZINE

Code EAN 3 264420 101830
 Prix de Vente public TTC **1.99 €**
 Prix de Vente public HT 1.949 €
 Remise sur facture 25 %
 Taux de TVA 2,10 %



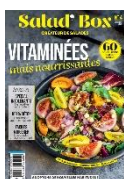
GOURMAND

Code EAN 3 264420 110085
 Prix de Vente public TTC **4.99 €**
 Prix de Vente public HT 4,887 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 2,10 %



BEST OF GOURMAND

Code EAN 3 264422 804111
 Prix de Vente public TTC **4.99 €**
 Prix de Vente public HT 4,730 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



SALAD' BOX

Code EAN 3 264422 201200
 Prix de Vente public TTC **4.99 €**
 Prix de Vente public HT 4,887 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 2,10 %



HS CUISINE A VOLONTE

Code EAN 3 264420 901195
 Prix de Vente public TTC **4.99 €**
 Prix de Vente public HT 4,887 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 2,10 %



HORS SERIE GOURMAND « SANS ... »

Code EAN 3 264420 102080
 Prix de Vente public TTC **4.99 €**
 Prix de Vente public HT 4,887 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 2,10 %



BE HAPPY

Code EAN 3 264420 410123
 Prix de Vente public TTC **4.99 €**
 Prix de Vente public HT 4,887 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 2,10 %



Tarifs et Conditions Générales de Vente Publications Grand Public 2024



HORS SERIE SPECIAL CHAT

Code EAN 3 264422 004214
 Prix de Vente public TTC **4.99 €**
 Prix de Vente public HT 4,887 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 2.10 %



SECRET D'ANTAN / GRIMOIRE

Code EAN 3 264421 801173
 Prix de Vente public TTC **7.99 €**
 Prix de Vente public HT 7,573 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



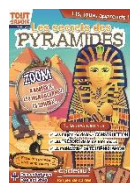
BEST OF MON JARDIN

Code EAN 3 264422 901155
 Prix de Vente public TTC **4.99 €**
 Prix de Vente public HT 4,730 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



JEUX JEUNESSE

Code EAN 3 264421 305206
 Prix de Vente public TTC **4.99 €**
 Prix de Vente public HT 4,730 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



TOUT SAVOIR

Code EAN 3 264422 102187
 Prix de Vente public TTC **7.99 €**
 Prix de Vente public HT 7,573 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



GOURMAND KIDS

Code EAN 3 264420 705137
 Prix de Vente public TTC **4.99 €**
 Prix de Vente public HT 4,887 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 2,10 %



AGENDA / BEST OF NATURE

Code EAN 3 264422 008151
 Prix de Vente public TTC **7.99 €**
 Prix de Vente public HT 7,573 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



Tarifs et Conditions Générales de Vente Publications Grand Public 2024



DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Code EAN 3 264420 003233
 Prix de Vente public TTC **8,99 €**
 Prix de Vente public HT 8,522 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



MULTIJEUX

Code EAN 3 264420 003202
 Prix de Vente public TTC **7,99 €**
 Prix de Vente public HT 6,659 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 20 %



100 JEUX POUR LES CURIeux

Code EAN 3 264420 005046
 Prix de Vente public TTC **4,99 €**
 Prix de Vente public HT 4,730 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



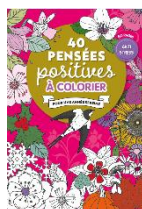
CHERCHE ET TROUVE

Code EAN 3 264420 005053
 Prix de Vente public TTC **4,99 €**
 Prix de Vente public HT 4,730 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



MARMITON

Code EAN 3 264420 005060
 Prix de Vente public TTC **4,99 €**
 Prix de Vente public HT 4,730 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



ART THERAPIE

Code EAN 3 264420 007521
 Prix de Vente public TTC **8,99 €**
 Prix de Vente public HT 8,522 €
 Remise sur facture 30 %
 Taux de TVA 5,50 %



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ PUBLICATIONS GRAND PUBLIC

OFFRE DE PRESSE EN DEVANT DE CAISSE

1. Application

Les présentes conditions générales de vente (les « CGV ») régissent les relations entre la société Les Publications Grand Public ("l'Éditeur") – SAS au capital social de 500 000€, inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro unique 419 648 902, dont le siège social est 8 rue Barthélémy Danjou – 92100 Boulogne Billancourt et son réseau d'enseignes de grande et moyenne surface, (les « Distributeurs ») pour la mise en vente par le Distributeur, pour le compte de l'Éditeur, de titres de l'offre de Presse en devant de caisse (les « Publications ») figurant dans son catalogue. Les CGV de l'Éditeur prévalent sur tout autre document émanant du Distributeur sauf acceptation préalable, expresse et par écrit de l'Éditeur. Toute acceptation de livraison implique une acceptation des CGV de l'Éditeur.

2. Livraison

2.1. Assortiment, modalités et conditions de livraison

Les volumes et titres livrés sont déterminés par l'Éditeur sur la base de l'historique des ventes au cours des semaines précédant la livraison, de la saisonnalité et de la qualité d'exposition de nos Publications.

L'Éditeur est le seul juge de l'assortiment proposé en fonction des modalités ci-dessus.

L'Éditeur se réserve ainsi le droit de stopper la livraison, temporairement ou définitivement, d'une ou plusieurs Publications si la nécessité économique le justifie.

2.2. Délais de livraison

L'Éditeur ne pourra être tenu pour responsable en cas de retard de livraison des Publications, étant rappelé que seules les Publications effectivement vendues seront facturées par l'Éditeur au Distributeur dans les conditions prévues ci-dessous et que ce dernier fera son affaire personnelle de l'enlèvement et de la destruction des invendus.

3. Réception

Les réclamations de quelque nature que ce soit sur les Publications livrées doivent être formulées par écrit par le Distributeur dans un délai de 12 heures à compter de la livraison, en fournissant tout justificatif du défaut que le Distributeur aurait constaté. La seule obligation de l'Éditeur sera de ne pas facturer les Publications défectueuses invendues, sans jamais être tenu de procéder à une nouvelle livraison en remplacement de ces Publications. L'Éditeur pourra toutefois procéder à une nouvelle livraison en remplacement des Publications défectueuses, s'il l'estime économiquement raisonnable.

4. Prix, conditions de règlement et rémunération

4.1. Prix unitaire des Publications

Les Publications seront facturées au Distributeur, comme prévu ci-dessous, sur la base du prix de vente au public de l'Éditeur (après déduction de la TVA en vigueur lors de la parution de la Publication concernée) exprimé en Euros et après déduction des réductions de prix de l'Éditeur applicables au moment de leur livraison.

4.2. Rémunération

Les conditions générales et particulières de vente applicables par l'Éditeur sont communiquées au Distributeur sur simple demande.

4.3. Déclaration des invendus

Le Distributeur devra renseigner ses invendus sur le portail de télédéclaration <https://www.portail-pgp.fr/> appartenant à L'Éditeur. Cette déclaration devra se faire pour chaque Publication retirée après la période de vente indiquée sur le portail. Le Distributeur devra déclarer ses invendus sous 2 semaines à la fin de la période de vente des Publications. Passé ce délai de 2 semaines, les ventes prises en compte seront égales à l'intégralité des exemplaires livrés. Aucune demande de régularisation ne pourra être acceptée.

Les exemplaires non vendus à l'issue de la période de parution indiquée sur le portail de télédéclaration doivent être intégralement détruits par le Distributeur

4.4. Pénalités RSE

Le Distributeur s'engage à effectuer la mise en place des Publications à la date de parution définie par l'Éditeur de façon à garantir un taux d'invendus responsable et conforme à l'équilibre économique de l'Éditeur

Le Distributeur qui enregistre une gâche de papier trop importante sur les Publications due à des absences de mises en place ou à des délais irraisonnablement tardifs de mise en place et ce de façon répétée et avérée se verra appliquer par l'Éditeur une pénalité forfaitaire de 20% du tarif brut HT des Publications concernées.

4.5. Facturation

L'Éditeur procédera, une fois par mois, à la facturation des Publications livrées, après déduction du seul nombre d'invendus tel que communiqué par le Distributeur à l'Éditeur dans le respect du délai prévu à l'article 4.3 ci-dessus.

Passé le délai de 2 semaines mentionné dans l'article 4.3, l'Éditeur facturera l'intégralité des Parutions livrées au Distributeur sans possibilité d'émettre un avoir pour les parutions non vendues.

4.6. Délais et modes de paiement

Le prix des Publications est payable à soixante jours à compter de la date d'émission de la facture. Le paiement anticipé ne donne droit à aucun escompte.

4.7. Retard de paiement

En cas de défaut de paiement, l'Éditeur aura la faculté après une mise en demeure de paiement restée infructueuse de suspendre tout ou partie de ses livraisons des produits objets des factures impayées.

En cas de défaut de paiement répété l'Éditeur se réserve également le droit de mettre un terme, de plein droit et sans intervention judiciaire, aux relations commerciales.

Toute somme impayée portera intérêt, de plein droit et dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.

Frais de recouvrement : conformément à l'article L441-6 du code de commerce, il sera réclamé à compter du lendemain de la date d'échéance et de plein droit, une indemnité de 40 € au titre des frais de recouvrement.

Pour chaque règlement, le Distributeur devra préciser son numéro de client ainsi que le(s) numéro(s) de facture(s)

5. Utilisation des présentoirs ou supports

L'Éditeur installe ou fait installer sur les points de vente des présentoirs ou supports de vente, qu'il finance. Ces présentoirs ou supports sont destinés à la seule commercialisation des publications de l'Éditeur.

Le Distributeur s'interdit expressément d'utiliser les présentoirs ou supports à d'autres fins que la commercialisation ou la promotion des Publications de l'Éditeur.

PGP ayant financé les présentoirs, en est propriétaire, et se réserve le droit de les récupérer si l'usage ou l'efficacité économique le justifient.

6. Utilisation du Portail de télédéclaration www.portail-pgp.fr

L'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente vaut acceptation par le Distributeur des Conditions Générales d'Utilisation du portail de télédéclaration.

7. Transfert de propriété

L'Éditeur restera propriétaire des Publications livrées au Distributeur jusqu'à leur vente au consommateur. Toutefois, le Distributeur assume les risques de la chose dès la livraison des Publications.

L'Éditeur se réserve le droit d'inspecter à ses frais les installations du Distributeur, à tout moment pendant les heures d'ouverture de ce dernier, pour s'assurer des bonnes conditions de conservation et de promotion des Publications. Par ailleurs, le Distributeur ne pourra en aucune manière apporter de modifications aux Publications.

8. Limitation de responsabilité

La responsabilité de l'Éditeur ne pourra être engagée, à quelque titre que ce soit, que pour obtenir réparation des éventuels dommages matériels, certains, directs et prévisibles subis par le Distributeur, qui résulteraient d'une inexécution fautive par l'Éditeur de ses obligations contractuelles et ce, à l'exclusion expresse, notamment, de tout manque à gagner ou de perte de chance, ou encore du préjudice résultant de l'action d'un tiers contre le Distributeur. En toute hypothèse, le montant de la réparation ne pourra excéder le bénéfice réalisé par l'Éditeur auprès du Distributeur au titre de l'année civile pendant laquelle le dommage invoqué serait survenu.

Dans l'hypothèse où l'Éditeur serait jugé responsable à l'égard d'un tiers en relation d'affaires avec le Distributeur en vertu d'une décision de justice, le Distributeur compensera l'Éditeur à hauteur de la réparation que l'Éditeur devrait verser audit tiers.

9. Propriété industrielle et intellectuelle

Le Distributeur ne détient aucun droit sur les marques et autres signes distinctifs de l'Éditeur. Toute utilisation par le Distributeur de ces marques et autres signes distinctifs doit faire l'objet d'un accord préalable et écrit de l'Éditeur, sous peine de poursuites pour contrefaçon.

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations ou images des Publications sont protégés au titre de la propriété intellectuelle et notamment du droit d'auteur. Conformément aux dispositions du Code de la propriété intellectuelle, seule l'utilisation pour usage privé est autorisée, sous réserve du respect des dispositions correspondantes dudit Code. Il est ainsi interdit de copier, vendre, reproduire totalement ou partiellement, publier, exploiter de toute autre manière et diffuser sous tout format, l'une quelconque des informations contenues dans une Publication. Toute utilisation autre que pour un usage strictement privé sera sanctionnée par application des règles de la propriété intellectuelle.

En outre, le non-respect par le Distributeur de l'une quelconque des obligations qui précèdent pourra entraîner la résiliation des relations commerciales de l'Éditeur et du Distributeur, de plein droit et sans intervention judiciaire, si bon semble à l'Éditeur, quinze jours après une mise en demeure restée infructueuse.

10. Confidentialité

Les accords conclus entre l'Éditeur et le Distributeur sont strictement confidentiels. Les relations commerciales entre les parties ne peuvent donner lieu à aucune publicité, directe ou indirecte, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, sans autorisation préalable et écrite de l'Éditeur.

11. Intuitu personae

Les accords conclus entre l'Éditeur et le Distributeur ne pourront être cédés ou transférés par ce dernier, totalement ou partiellement, sans l'accord préalable et écrit de l'Éditeur. En toute hypothèse, en cas de cession ou de changement de contrôle effectif, direct ou indirect, de sa société, le Distributeur devra en avvertir l'Éditeur par lettre recommandée et solder toutes les sommes dues à la date de la cession. En cas d'inexécution de cette obligation, l'Éditeur se réserve le droit de demander le règlement des dites sommes, dans les mêmes conditions, au cessionnaire.

12. Force majeure

L'Éditeur ne pourra être tenu pour responsable de la non-exécution de l'une quelconque de ses obligations contractuelles résultant d'un empêchement dû à un cas de force majeure défini par la loi et les tribunaux français.

13. Règlement des litiges et droit applicable

Le droit français sera applicable aux présentes Conditions Générales et aux contrats d'application. Tout litige relatif à leur validité, interprétation et exécution sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Nanterre, le Distributeur renonçant expressément à toute autre clause attributive de compétence.

14. Informations et données personnelles

Par information personnelle, on entend "les informations qui permettent, sous quelque forme que ce soit, directement ou non, l'identification des personnes physiques auxquelles elles s'appliquent". Aucune exploitation, post-traitement ou communication à des tiers, etc... de vos adresses email n'est effectuée. Les informations recueillies (adresses email professionnelles) proviennent de la création d'un « compte professionnel du magasin » sur le site www.portail-pgp.fr qui permet au magasin de déclarer chaque semaine ses invendus et sont collectées par PGP. Ces informations contiennent des données à caractère personnel au sens de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après la loi « Informatique et Libertés »). Elles sont destinées à PGP afin de pouvoir traiter les demandes des personnes concernées et échanger avec ces dernières.

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" vous disposez notamment des droits d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant collectées par une des sociétés du Groupe Reworld Media, ainsi que du droit de vous opposer à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement. Pour ce faire, envoyez un email à contact@portail-pgp.fr en précisant l'objet de votre demande ainsi que l'adresse email concernée et le magasin de rattachement.

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL - www.cnil.fr

Les informations recueillies peuvent faire l'objet d'une transmission aux filiales du Groupe Reworld Media ou ses partenaires aux fins de traitement de votre demande. Ces informations sont confidentielles et conservées par PGP et/ou ses partenaires.